



Prévenir les violences sexuelles dans la déficience visuelle

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) constituent un enjeu majeur de protection, de santé et de respect des droits. Les personnes en situation de handicap sont particulièrement exposées : la CIIVISE rapporte que les enfants en situation de handicap ont un risque 2,9 fois plus élevé d'être victimes de violences sexuelles. Pour les personnes aveugles ou malvoyantes, l'accès parfois incomplet aux informations visuelles implicites, la dépendance à des tiers dans certaines situations, les contacts corporels liés à l'accompagnement et l'inaccessibilité de certaines ressources peuvent créer des vulnérabilités spécifiques. Cette formation propose aux professionnels des repères pour comprendre les mécanismes des VSS, repérer les signaux d'alerte, accueillir une révélation, agir dans leur cadre professionnel et construire une prévention accessible. Elle vise également à soutenir une culture institutionnelle partagée de prévention et de protection.

PRÉREQUIS

- Exercer auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap, notamment aveugles ou malvoyants, ou participer à leur accompagnement au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Avoir déjà suivi un niveau 1 de formation à la VIAS

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différentes formes de violences sexistes et sexuelles, leurs mécanismes et les facteurs de vulnérabilité spécifiques liés au handicap et à la déficience visuelle.
- Repérer des signes évocateurs ou préoccupants en distinguant les comportements sexuels attendus au regard du développement psycho-affectif, les comportements nécessitant une vigilance et les signaux d'alerte.
- Mettre en œuvre une première réponse adaptée face à un doute ou à une révélation : écouter, recueillir des éléments factuels, protéger, transmettre et mobiliser les relais appropriés.
- Analyser et renforcer la démarche institutionnelle de prévention des VSS : cadre partagé, protocole, règlement de fonctionnement, ressources internes et partenaires extérieurs.

PUBLIC

→ Professionnels des établissements et services accompagnant des personnes en situation de handicap, en particulier des personnes déficientes visuelles : référent VIAS, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, enseignants, instructeurs en locomotion, professionnels paramédicaux, psychologues, personnels socio-éducatifs, cadres, directions et autres membres d'équipes pluridisciplinaires.

INTERVENANTS

→ Consultante et formatrice en santé sexuelle spécialisée dans le handicap et les publics déficients visuels, diplômée d'un D.U. en santé sexuelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ La formation alterne apports théoriques et juridiques, quiz de positionnement, échanges de pratiques, témoignages de personnes déficientes visuelles, études de cas spécifiques à la déficience visuelle, analyse de situations professionnelles, travaux en sous-groupes et mises en situation. Une attention particulière est portée à l'accessibilité des supports et à la transposition des acquis dans les pratiques professionnelles.

CONTENU

Définir les grandes lignes du déroulé de la formation (un déroulé pédagogique détaillé sera élaboré après confirmation de l'action de formation).

- 1. Comprendre les violences sexistes et sexuelles
 - Définitions, formes de VSS et données clés.
 - Mécanismes des violences.
 - Qui sont les auteurs de violences sexuelles ?
- 2. Handicap et déficience visuelle : comprendre les vulnérabilités spécifiques
 - Facteurs individuels, environnementaux et institutionnels.
 - Accès au corps, à l'intimité, au consentement, aux codes relationnels et aux informations non accessibles visuellement.
 - Dépendance à des tiers, contacts corporels liés à l'accompagnement, transports, soins et vie quotidienne.
 - Témoignages de personnes déficientes visuelles et analyse de situations spécifiques.
- 3. Repérer et analyser une situation préoccupante
 - Développement psycho-affectif et repères sur les comportements sexuels des enfants et adolescents.
 - Signaux d'alerte.
 - Travail en équipe et croisement des observations.

- 4. Accueillir une révélation et agir
 - Posture d'écoute, recueil, protection
 - Études de cas et mises en situation.
- 5. Prévenir et construire un cadre institutionnel partagé
 - Pourquoi un cadre commun est indispensable pour soutenir les pratiques professionnelles.
 - Diagnostic.
 - Construire ou renforcer un protocole.
 - Identifier les acteurs extérieurs mobilisables.
 - Élaborer des pistes d'action concrètes adaptées à la déficience visuelle.
- 6. Après la formation
 - Possibilité de proposer, en complément, un temps de supervision ou de retour d'expérience à distance quelques mois après la formation, afin d'analyser les situations rencontrées, les évolutions de pratiques et la mise en œuvre du protocole.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation individuelle des acquis par un quiz de positionnement en début de formation, puis un quiz de fin de formation.

FORMATION EN COLLABORATION AVEC



DATES

27 et 28 mai 2027



DURÉE

2 jours



LIEU

Fédération des Aveugles et Amblyopes de France



COÛT

Coût non adhérent :
- Session Inter : 700€

Coût adhérent (établissements ou services gérés par une association adhérente à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France) :
- Session Inter : 600€



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

19 avril 2027



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel et distanciel Inter-établissement



NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 à 14 personnes



CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org